

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 17/09/2024

DEL-17092024-04

Date de convocation :
09/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre à 18 heures, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Cenne-Monestiés, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 36
- procurations: 11
- votants: 47

PRESENTS : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Bernard BREIL, Christian BRUSTIER, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Michel GALANT, Florian GRIMMONPRE, Jean-François IMBERT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Gilles PORTES, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, André VIOLA.

Date de publication :

.....

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Bruno BERTRAND par Jacques DANJOU, Marie-Hélène BOYER par Philippe LANNES, Thierry CADENAT par Magali FRECHENGUES, André CATHALA par Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET par Claudie FAUCON MEJEAN, Jean-Henry FARNE par Francis ANDRIEU, Maryse LALA-LAFFONT par José FROMENT, Hélène MARTY par Bernard BREIL, Michel PUJOL par André VIOLA, Florence SCIAU par Pierre VIDAL, Estelle VILESPY par Brice ASENSIO.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Régis BRUTY, Régis CALMON, Serge CAZENAVE, Sarah DANJOU, Dominique FROMILHAGUE, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Christian LUCATO, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Benjamin PEYRAS, Roselyne RIOS, Françoise RODE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Délégué à la protection des données – convention avec le CDG 11

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu le règlement n°2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27/04/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données – dit RGPD,

Considérant que les collectivités traitent au quotidien des données à caractère personnel concernant leurs agents mais aussi leurs usagers ou administrés. En tant que responsables des traitements, elles doivent veiller à ce que les données personnelles soient collectées pour un usage déterminé, légitime et pertinent, pour un laps de temps limité, en toute sécurité et confidentialité, et en respectant le droit des personnes.

Considérant que dans le cadre de la démarche de mise en conformité avec le nouveau règlement européen relatif à la protection des données personnelles dit RGPD, il apparaît nécessaire d'adhérer au service protection des données et cybersécurité mutualisé du CDG 11.

Considérant que le Centre de Gestion de l'Aude a créé et mis en place un service de Délégué à la Protection des Données et Cybersécurité Mutualisé. Il est propo-

Certifié exécutoire pour avoir été :

- transmis au contrôle de
légalité le:

- publié le:

Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le

sé de faire appel à ce service et de désigner un relais interne
fié comme délégué à la Protection des Données et Cybers

entre l'agent quali-
ID : 011-200035707-20240917-DEL_17092024_04-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

AUTORISE le Président à signer cette convention en vue de l'adhésion au Service Délégué à la Protection des Données et Cybersécurité Mutualisé, et toute pièce s'y rapportant.

DESIGNE Mr Rémy ROUCH en tant que Délégué à la Protection de la Donnée interne.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

